



Plan local d'urbanisme/gens du voyage

Par **DAV23**, le **11/09/2009** à **11:53**

Bonjour,

j'ai reçu un courrier de ma mairie dans lequel on m'explique qu'à l'occasion de l'élaboration d'un PLU (plan local d'urbanisme) remplaçant l'ancien POS (plan d'occupation des sols) la commune envisage la création d'une aire d'accueil des gens du voyage sur des parcelles qui appartiennent à ma famille depuis longtemps. Apparemment la création de cette aire d'accueil est demandée par la loi!

Cela peut il donné lieu à une expropriation pour cause d'utilité publique? dans ce cas la comment serai-je dédommagé? quels sont mes droits?

Merci